



DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
ATD-SO

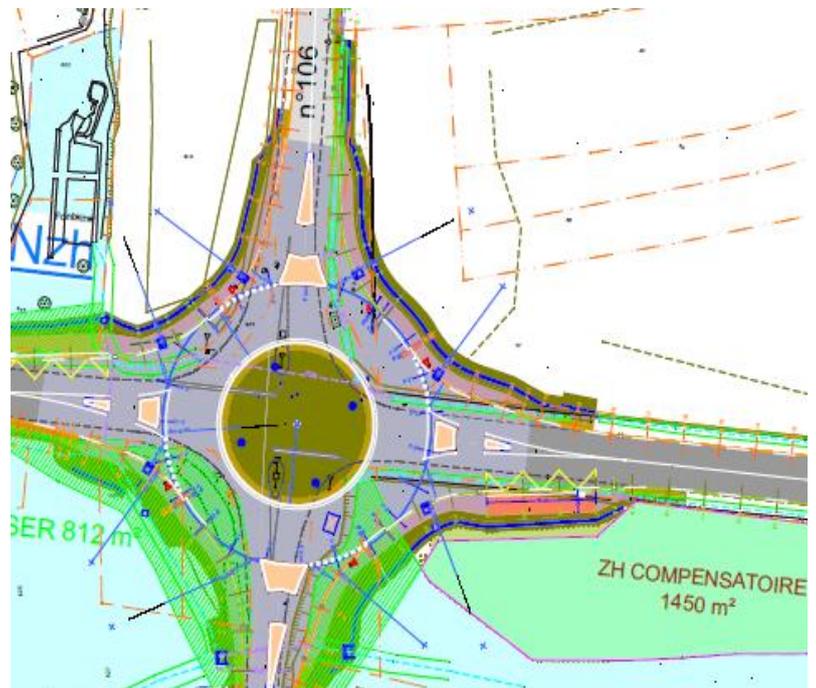
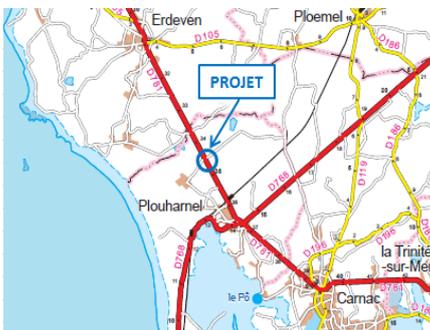
Objet de l'opération

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, le département du Morbihan a décidé d'aménager un giratoire au carrefour entre la route départementale n°781 et la voie communale n°106, sur la commune de Plouharnel.

Le trafic sur la RD 781 est de 6762 véh/MJA avec 3.6% de P.L., celui relevé sur la voie communale est proche de 1500 véh/jour en période estivale et concerne la desserte d'un centre de traitement de déchets.

Ces travaux permettront d'améliorer les conditions de sécurité au droit de ce carrefour. Et de desserte des activités touristiques et économiques.

Plan de situation et projet



Durée et coût des travaux

➤ Travaux des concessionnaires :

Les travaux de réseaux divers se dérouleront en mai – juin et en septembre 2018. Le déplacement ou renforcement des réseaux enterrés ou aériens courant mai et juin 2018. Le Réseau de Transport Electrique posera également un fourreau et des câbles souterrains en septembre 2018.

➤ Travaux du Département - Réalisation du giratoire :

Les travaux estimés à 270 000 TTC, seront réalisés pour une durée totale de 3 mois en deux phases distinctes et commenceront fin mai 2018.

• **1ere phase de la fin mai à la fin juin 2018:**

Réalisation des terrassements- assainissement et empiérement de l'emprise du futur giratoire sur la voie communale et des zones hors chaussée actuelle de la RD 781.

Pose de l'ouvrage hydraulique sous la VC n°106.

Remise en circulation sur chaussées actuelles fin juin pour la saison estivale.

• **2eme phase courant octobre 2018.**

Réalisation des bordures, de la couche de roulement, des aménagements extérieurs et finitions.

• **Les travaux seront interrompus pendant la période estivale de juillet-août**

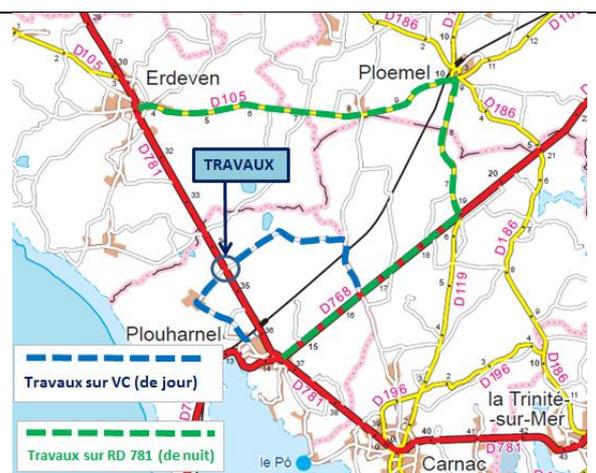
Exploitation sous chantier

RD 781 : Les travaux seront principalement réalisés sous circulation, à l'exception du tapis d'enrobé qui sera réalisé de nuit sous déviation.

VC n°106 : Les travaux seront réalisés sous fermeture totale à la circulation ou en alternat, selon les phases et l'avancement du chantier.

Déviations de la circulation :

Des déviations seront mises en place selon les itinéraires indiqués sur ce plan et adaptées à l'avancement du chantier.



**Le conseil général attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr